

Tarifs Formation AM



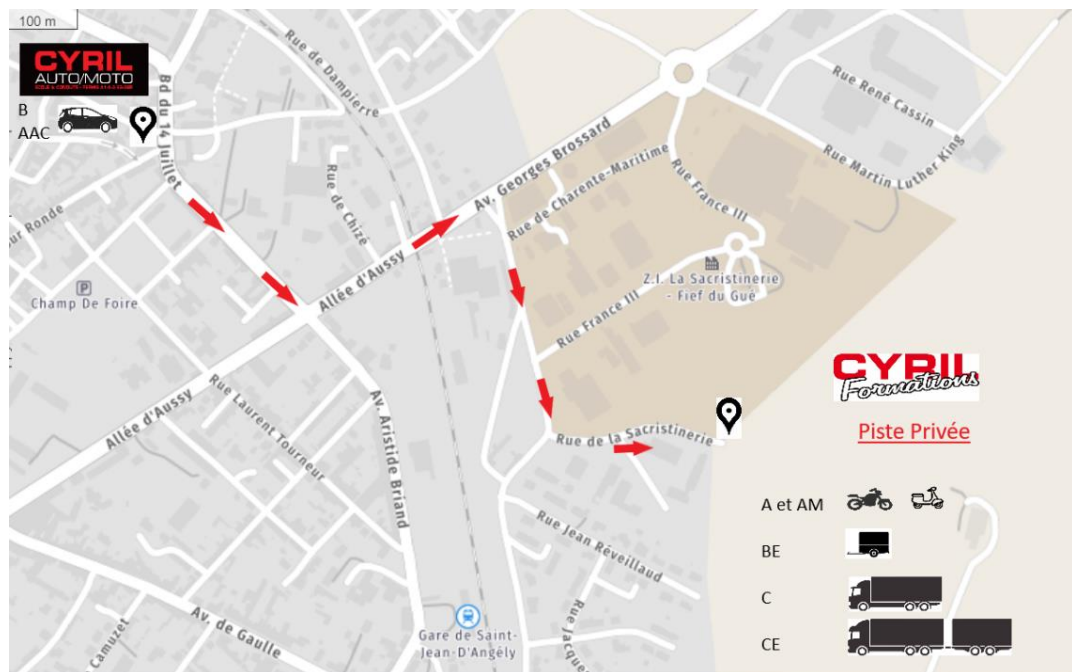
Formation AM	
8 Heures de Formation	270,00 €
Frais administratifs	30,00 €
Total	300,00 €

Equipements Obligatoires

Cet équipement obligatoire se compose :

- D'un casque homologué
- De gants certifiés
- D'une veste ou un blouson adapté (**coupe-vent interdit**)
- De bottes ou chaussures montantes

Cet équipement vous protège et doit être choisi avec soin. Nous vous conseillons de l'acheter dès le début de la formation, pour vous habituer à conduire avec.



40 Boulevard du 14 Juillet - 17400 Saint Jean D'Angely

Tel : 05.46.33.09.27 - @ : cyrilautomoto@orange.fr

Site Web : cyril-auto-moto.fr

Horaires d'ouvertures :

Lundi : *Fermé au public le matin*, ouvert de 14h à 18h
Mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : *Fermé toute la journée au public*
Samedi : de 9h à 12h



Formation AM

Définition :

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à **50 cm³** (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à **45 km/h**.

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues pour toutes les personnes nées après le 31 décembre 1987.

Il peut être passé dès l'âge de 14 ans

Déroulement :

Il faut avoir obtenu l'**ASSR** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'**ASR** pour suivre une formation pratique de 7 heures minimum assurée par une auto-école ou une association socio-éducative.

À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre un **Brevet de Sécurité Routière** : il correspond à la catégorie **AM** du permis de conduire.

Vous pourrez conduire un scooter dès que vous serez en possession du permis AM.

La formation pratique est constituée de trois phases :

- Une phase d'enseignement hors circulation (durée 2h),
- Une phase de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique, (durée 4h),
- Une phase de sensibilisation aux risques (durée 1h).

Avec le permis AM option cyclo, on peut :

- Conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- Conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).